

Préambule

La mise en œuvre opérationnelle concernant les interventions pour fuite de gaz, est définie par :

- la circulaire DGSCGC/SDPGC/BERR/EP-DGSCGC/DSP/SDRCDE/BFTE/SL - n° 2013 -328 du 11 avril 2013 relative à la mise en place d'une nouvelle procédure d'intervention sur un réseau de gaz naturel ;
- La fiche opérationnelle n°41

Elles instaurent les critères et outils pour qualifier l'intervention en tant que « Procédure Gaz Renforcée » ou de « Procédure Gaz Classique ».

Rôle de l'opérateur :

1. Renseigne la grille d'alerte avec les informations préalables. (Identité, adresse précise,...) ;

L'opérateur peut s'appuyer sur l'onglet ENERGIE de la cartographique START pour identifier les zones alimentées en gaz réseau.

2. A l'aide de la grille d'appel d'aide à la décision Procédure Gaz (Annexe 1), disponible sur chaque poste opérateur en version papier, évalue les critères de gravité de la fuite lors du questionnement (*les cases correspondantes doivent être cochées*) :

	VOIE PUBLIQUE	DANS BATIMENT
Que VOYEZ-vous? 	<p>Présence de travaux ou d'accident <input type="checkbox"/>  </p> <p>Dégât apparent sur ouvrage: OUI <input type="checkbox"/>  NON <input type="checkbox"/> </p> <p>Fuite de gaz enflammée <input type="checkbox"/> </p>	<p>Présence de travaux sur VP ou à proximité <input type="checkbox"/> </p> <p>Présence de travaux dans le bâtiment <input type="checkbox"/></p> <p>Dégât apparent sur conduite <input type="checkbox"/> </p> <p>Fuite de gaz enflammée <input type="checkbox"/> </p> <p>Feu de coffret gaz en façade <input type="checkbox"/> </p>
Qu'ENTEZ-VOUS? 	<p>Phénomène physique anormaux (buits, sifflement, souffle, vibrations, projection, ect,...)</p> <p>Rien de suspect <input type="checkbox"/></p>	<p>Phénomène physique anormaux (buits, sifflement, souffle, vibrations, projection, ect,...)</p> <p>Rien de suspect <input type="checkbox"/></p>
FACTEURS AGGRAVANTS 	<p>Zone avec densité de population dans un rayon de 50 m. <input type="checkbox"/> </p> <p>Grand rassemblement de public <input type="checkbox"/> </p> <p>Nombreux appels <input type="checkbox"/> </p> <p>Présence d'une odeur de gaz <input type="checkbox"/></p> <p>Aucune odeur particulières <input type="checkbox"/></p>	<p>Site sensible, ERP, immeuble d'habitation collectif <input type="checkbox"/> </p> <p>Infrastructures batimentaires particulières (sous sol, cave, ect,...) <input type="checkbox"/> </p> <p>Nombreux appels <input type="checkbox"/> </p> <p>Présence d'une odeur particulières <input type="checkbox"/></p> <p>Aucune odeur particulières <input type="checkbox"/></p>

3. En fonction des critères cochés, détermine la classification de la procédure gaz en CLASSIQUE ou en RENFORCEE.

La qualification en PGR est sélectionnée lorsque :

- 3  sont cochés
- ou 4  sont cochés
- ou 4  sont cochés
- Ou 1  est coché (feu de coffret gaz en façade)
- **de manière systématique** :
 - ✓ Pour fuite sur VP, sans échappement à l'air libre (*fuite fermée*),
 - ✓ A la demande expresse des SP ou des opérateurs réseau gaz.



Tout critère subjectif est susceptible de classer à tout moment, une procédure a priori classique en procédure renforcée.

Dans le cas d'une PGC :

4. Sélectionne l'intitulé « PROCEDURE GAZ CLASSIQUE » (code sinistre GAZC) ;
 5. Engage les moyens sélectionnés,
 6. Donne les éventuelles recommandations au requérant :

RECOMMANDATIONS EVENTUELLES	
Sur VP	Dans CONSTRUCTION
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas utiliser de matériel électrique ni de téléphone. • Ne pas provoquer de flamme, même avec cigarette. • Evacuer la zone concernée. • Attendre les secours en dehors de la zone concernée. • Limiter la circulation des véhicules sur la zone concernée. • On ne vous appellera pas. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir les fenêtres. • Ne pas utiliser de matériel électrique ni de téléphone. • Ne pas allumer les lumières ni éteindre • Ne pas provoquer de flammes. Fermer le gaz au compteur si possible • Evacuer le bâtiment • Attendre les secours dans la rue • Maintenir l'accès libre au bâtiment • On ne vous appellera pas.

7. Prévient l'opérateur gaz compétent:
- a. GRT s'il s'agit d'une conduite haute pression (numéro de téléphone disponible dans l'onglet SERVICES ou dans l'annuaire opérationnel : /GRT GAZ/ URGENCE24-24 / GAZ)
 - b. GRDF si conduite basse pression (numéro de téléphone disponible dans l'onglet SERVICES ou dans l'annuaire opérationnel : /GRDF/ URGENCE24-24 / GAZ)
8. Termine de renseigner la *grille d'appel d'aide à la décision Procédure Gaz* en complétant les informations manquantes (N° d'intervention, date, noms de l'opérateur et du chef de salle,...)
9. Archive la *grille d'appel d'aide à la décision Procédure Gaz* remplie dans la bannette identifiée « PROCEDURE GAZ ».

Procédure opérationnelle PRISE D'APPEL FUITE DE GAZ

Dans le cas d'une PGR :

10. Sélectionne l'intitulé « PROCEDURE GAZ RENFORCEE » (code sinistre GAZR) ;
11. Identifie les accès et le PRM en l'inscrivant sur la fiche de départ et engage les moyens sélectionnés,
12. Donne les éventuelles recommandations au requérant telles qu'au point 6.
13. Informe le Chef de Salle,
14. Prévient l'opérateur gaz compétent :
 - a. GRT s'il s'agit d'une conduite haute pression (numéro de téléphone disponible dans l'onglet SERVICES ou dans l'annuaire opérationnel : /GRT GAZ/ URGENCE24-24 / GAZ)
 - b. GRDF si conduite basse pression (numéro de téléphone disponible dans l'onglet SERVICES ou dans l'annuaire opérationnel : /GRDF/ URGENCE24-24 / GAZ)
15. Prévient les forces de l'ordre.
16. Termine de renseigner la *grille d'appel d'aide à la décision Procédure Gaz* en complétant les informations manquantes (N° d'intervention, date, noms de l'opérateur et du chef de salle,...)
17. Archive la *grille d'appel d'aide à la décision Procédure Gaz* remplie dans la bannette identifiée « PROCEDURE GAZ ».

Rôle du chef de salle

Dans le cas d'une PGC :

1. S'assure de la cohérence entre les éléments recueillis et la qualification donnée à la procédure par l'opérateur. En fonction, réajuste en requalifiant l'intervention de PGC en PGR.



Lorsque l'intervention a été activée, seul le COS en liaison avec l'intervenant de l'opérateur de réseau de gaz peut requalifier l'intervention « procédure gaz renforcée » en « procédure gaz classique ».

2. Vérifie la cohérence des moyens engagés par rapport à la nature du sinistre et des conditions particulières (secteurs, éléments recueillis à l'appel,...) et réajuste si besoin les moyens.
3. S'assure que la *grille d'appel d'aide à la décision Procédure Gaz* a été totalement remplie et archivée par l'opérateur.



Procédure opérationnelle PRISE D'APPEL FUITE DE GAZ

SDIS 63
GMOO

Service
CTA/CODIS

MT/SC

Fiche
Procédure n° 21

Version N° 1
22/04/2017

Dans le cas d'une PGR :

1. S'assure de la cohérence entre les éléments recueillis et la qualification donnée à la procédure par l'opérateur. En fonction, réajuste en requalifiant l'intervention de PGR en PGC.
2. Valide le PRM suggéré par l'opérateur.
3. Vérifie la cohérence des moyens engagés par rapport à la nature du sinistre et des conditions particulières (secteurs, éléments recueillis à l'appel,...) et réajuste si besoin les moyens.
4. Déclenche le Chef de Groupe du secteur pour l'intervention.
5. Informe l'Officier CODIS (SYNERGI)
6. S'assure que la *grille d'appel d'aide à la décision Procédure Gaz* a été totalement remplie et archivée par l'opérateur.

Cas particuliers : Requalification par le COS d'une PGC en PGR

1. Dans le cas où le COS n'a pas désigné de PRM définit celui-ci.
2. Indique le PRM sur la grille de prise d'appel.
3. Déclenche les renforts (2eme EP et CDG).
4. Informe l'Officier CODIS (SYNERGI).
5. Indique sur *grille d'appel d'aide à la décision Procédure Gaz* la requalification par le COS.

Rôle de l'Officier CODIS

1. Ouvre un événement SYNERGI sur le Portail Orsec ;
2. Selon les éléments donnés par le COS, informe la chaîne de commandement.

Rôle du Service Documentation et Procédures

- Vérifie sur chaque poste de la présence de la *grille d'appel d'aide à la décision Procédure Gaz* (Annexe 1) en version papier. La réimprime si besoin.
- Numérise l'ensemble des grilles archivées dans la bannette identifiée « PROCEDURE GAZ ».

Procédure d'archivage numérique :

- Archiver les *grilles d'appel d'aide à la décision Procédure Gaz* dans le dossier informatique : T:\POP\GMOO\CTA-CODIS\Bureau documentation et procédures\PGR
- 1 numérisation par grille.
- Chaque fichier devra être nommé de la sorte :
« ANNEE » «. » « MOIS » « UNDERSCORE » « N°INTER »

Exemple : 2017.04_115058

ANNEXE 1 Grille d'appel d'aide à la décision Procédure Gaz

- Cette fiche papier doit être disponible en permanence sur l'ensemble des postes du CTA-CODIS (opérateurs, chefs de salle, officier).
- Dans le cas où celle-ci viendrait à manquer, il appartient à chaque utilisateur de réaliser les copies nécessaires.
- Le Service Procédures veille à la disponibilité et la présence de cette fiche ainsi que son archivage.

Date	N° d'intervention																																																																			
Opérateur	Chef de Salle																																																																			
Origine de l'appel	Public <input type="checkbox"/>	BTP <input type="checkbox"/>	Opérateur Gaz <input type="checkbox"/>																																																																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">VOIE PUBLIQUE</th> <th colspan="2">DANS BATIMENT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">  Que VOYEZ-vous? </td> <td>Présence de travaux ou d'accident <input type="checkbox"/></td> <td> </td> <td>Présence de travaux sur VP ou à proximité <input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dégât apparent sur ouvrage: OUI <input type="checkbox"/></td> <td></td> <td>Présence de travaux dans le bâtiment <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>NON <input type="checkbox"/></td> <td></td> <td>Dégât apparent sur conduite <input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">  Qu'ENTEDEZ-vous? </td> <td>Fuite de gaz enflammée <input type="checkbox"/></td> <td></td> <td>Fuite de gaz enflammée <input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rien de suspect <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Feu de coffret gaz en façade <input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">  FACTEURS AGGRAVANTS </td> <td>Phénomène physique anormaux (buits, sifflement, souffel, vibrations, projection, ect,...) <input type="checkbox"/></td> <td> </td> <td>Phénomène physique anormaux (buits, sifflement, souffel, vibrations, projection, ect,...) <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Rien de suspect <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Rien de suspect <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Zone avec densité de population dans une rayon de 50 m. <input type="checkbox"/></td> <td></td> <td>Site sensible, ERP, immeuble d'habitation collectif <input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Grand rassemblement de public <input type="checkbox"/></td> <td></td> <td>Infrastructures batimentaires particulières (sous sol, cave, ect...) <input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombreux appels <input type="checkbox"/></td> <td></td> <td>Nombreux appels <input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Présence d'une odeur de gaz <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Présence d'une odeur particulières <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Aucune odeur particulières <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Aucune odeur particulières <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">  QUALIFICATION </td> <td colspan="3">PROCEDURE GAZ CLASSIQUE</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td colspan="3">PROCEDURE GAZ RENFORCEE</td> <td>si 3  ou 4   ou 4  ou 1 </td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>				VOIE PUBLIQUE		DANS BATIMENT		 Que VOYEZ-vous?	Présence de travaux ou d'accident <input type="checkbox"/>	 	Présence de travaux sur VP ou à proximité <input type="checkbox"/>		Dégât apparent sur ouvrage: OUI <input type="checkbox"/>		Présence de travaux dans le bâtiment <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>		Dégât apparent sur conduite <input type="checkbox"/>		 Qu'ENTEDEZ-vous?	Fuite de gaz enflammée <input type="checkbox"/>		Fuite de gaz enflammée <input type="checkbox"/>		Rien de suspect <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Feu de coffret gaz en façade <input type="checkbox"/>		 FACTEURS AGGRAVANTS	Phénomène physique anormaux (buits, sifflement, souffel, vibrations, projection, ect,...) <input type="checkbox"/>	 	Phénomène physique anormaux (buits, sifflement, souffel, vibrations, projection, ect,...) <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rien de suspect <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rien de suspect <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone avec densité de population dans une rayon de 50 m. <input type="checkbox"/>		Site sensible, ERP, immeuble d'habitation collectif <input type="checkbox"/>		Grand rassemblement de public <input type="checkbox"/>		Infrastructures batimentaires particulières (sous sol, cave, ect...) <input type="checkbox"/>		Nombreux appels <input type="checkbox"/>		Nombreux appels <input type="checkbox"/>		Présence d'une odeur de gaz <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence d'une odeur particulières <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune odeur particulières <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune odeur particulières <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	 QUALIFICATION	PROCEDURE GAZ CLASSIQUE			<input type="checkbox"/>	PROCEDURE GAZ RENFORCEE			si 3  ou 4   ou 4  ou 1 	<input type="checkbox"/>
VOIE PUBLIQUE		DANS BATIMENT																																																																		
 Que VOYEZ-vous?	Présence de travaux ou d'accident <input type="checkbox"/>	 	Présence de travaux sur VP ou à proximité <input type="checkbox"/>																																																																	
	Dégât apparent sur ouvrage: OUI <input type="checkbox"/>		Présence de travaux dans le bâtiment <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																
	NON <input type="checkbox"/>		Dégât apparent sur conduite <input type="checkbox"/>																																																																	
 Qu'ENTEDEZ-vous?	Fuite de gaz enflammée <input type="checkbox"/>		Fuite de gaz enflammée <input type="checkbox"/>																																																																	
	Rien de suspect <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Feu de coffret gaz en façade <input type="checkbox"/>																																																																	
 FACTEURS AGGRAVANTS	Phénomène physique anormaux (buits, sifflement, souffel, vibrations, projection, ect,...) <input type="checkbox"/>	 	Phénomène physique anormaux (buits, sifflement, souffel, vibrations, projection, ect,...) <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																
	Rien de suspect <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rien de suspect <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																
	Zone avec densité de population dans une rayon de 50 m. <input type="checkbox"/>		Site sensible, ERP, immeuble d'habitation collectif <input type="checkbox"/>																																																																	
	Grand rassemblement de public <input type="checkbox"/>		Infrastructures batimentaires particulières (sous sol, cave, ect...) <input type="checkbox"/>																																																																	
	Nombreux appels <input type="checkbox"/>		Nombreux appels <input type="checkbox"/>																																																																	
Présence d'une odeur de gaz <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence d'une odeur particulières <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																	
Aucune odeur particulières <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune odeur particulières <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																	
 QUALIFICATION	PROCEDURE GAZ CLASSIQUE			<input type="checkbox"/>																																																																
	PROCEDURE GAZ RENFORCEE			si 3  ou 4   ou 4  ou 1 	<input type="checkbox"/>																																																															
<table border="1"> <tr> <td>Périmètre de sécurité à priori: <input type="checkbox"/></td> <td>NON <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Evacuation commencée: <input type="checkbox"/></td> <td>NON <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Secours à personne, VICTIMES : <input type="checkbox"/></td> <td>NON <input type="checkbox"/></td> <td>Combien : <input type="checkbox"/></td> </tr> </table>					Périmètre de sécurité à priori: <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Evacuation commencée: <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Secours à personne, VICTIMES : <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Combien : <input type="checkbox"/>																																																									
Périmètre de sécurité à priori: <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>																																																																			
Evacuation commencée: <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>																																																																			
Secours à personne, VICTIMES : <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Combien : <input type="checkbox"/>																																																																		

RECOMMANDATIONS EVENTUELLES	
Sur VP	Dans CONSTRUCTION
<ul style="list-style-type: none"> Ne pas utiliser de matériel électrique ni de téléphone. Ne pas provoquer de flamme, même avec cigarette. Evacuer la zone concernée. Attendre les secours en dehors de la zone concernée. Limiter la circulation des véhicules sur la zone concernée. On ne vous rappellera pas. 	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrir les fenêtres. Ne pas utiliser de matériel électrique ni de téléphone. Ne pas allumer les lumières ni éteindre Ne pas provoquer de flammes. Fermer le gaz au compteur si possible Evacuer le bâtiment Attendre les secours dans la rue Maintenir l'accès libre au bâtiment On ne vous rappellera pas.

Rédacteur	Relecture	GMOO	DDSSIS